

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 26%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	161	46	37	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	125	39	30	13	76,5 %
			Masculin	36	7	7	4	23,5 %
			Total	161	46	37	17	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	25	0	0	0	0 %
				AB	38	5	4	2	13,3 %
				B	56	22	18	7	46,7 %
				TB	21	14	11	6	40 %
				TBF	3	2	2	0	0 %
				Total	145	43	35	15	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	5	1	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	1	1	1	50 %
				AB	2	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	50 %
				Total	8	2	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	134	43	34	15	88,2 %
			En réorientation	15	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	6	1	1	1	5,9 %
			Scolarité étrangère	4	1	1	1	5,9 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	161	46	37	17	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	48	15	11	3
			Autres doublettes	92	28	24	12
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse Capitole - Licence - Double diplôme - Licence Droit - parcours double diplôme international franco-italien (Milan - Naples) (15286)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	34,3 %	34,9 %	31,4 %	20 %
		Autres doublettes	65,7 %	65,1 %	68,6 %	80 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en italien	Notes des bulletins de première et terminale en italien. Le cas échéant pour les titulaires du baccalauréat notes obtenues à celui-ci en italien	Très important
	Notes dans les autres langues choisies, notamment l'anglais	Notes des bulletins de première et terminale dans les autres langues choisies. Le cas échéant pour les titulaires du baccalauréat notes obtenues à celui-ci dans les autres langues choisies	Important
	Notes en français	Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral)	Important
	Notes en histoire-géographie, philosophie, et, le cas échéant : « HGGSP », « HLP », « LLCER », « SES » et « DGEMC ». Minimum de 12/20 à chacune des matières prises en compte	Notes des bulletins de 1ère et Term. dans les matières indiquées Titulaires du baccalauréat : notes obtenues en philosophie, histoire-géographie. Le cas échéant en «HGGSP», «HLP», «SES», «DGEMC» Étudiants en droit : notes en droit retenues. Étudiants étrangers : notes dans les matières équivalentes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence linguistique, qualité d'expression, prédisposition à suivre sans difficulté les nombreux cours intégralement enseignés et évalués en italien dès la 1ère année de licence	Entretien oral pour les dossiers présélectionnés	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Compétence linguistique, qualité d'expression, prédisposition à suivre sans difficulté les nombreux cours intégralement enseignés et évalués en italien dès la 1ère année de licence	Lettre de motivation	Complémentaire
	Compétence linguistique, qualité d'expression, prédisposition à suivre sans difficulté les nombreux cours intégralement enseignés et évalués en italien dès la 1ère année de licence	Le cas échéant Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Sérieux, implication, autonomie	Appréciations dans les matières suivantes : en français, philosophie, histoire-géographie, italien et, le cas échéant : « HGGSP », « HLP », « LLCER », « SES » et « DGEMC »	Complémentaire
	Sérieux, implication, autonomie	Entretien oral pour les dossiers présélectionnés	Essentiel
	Sérieux, implication, autonomie	Le cas échéant Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour le droit et pour la mobilité en Italie, intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques italiennes, adéquation formation/projet professionnel	Lettre de motivation	Complémentaire
	Intérêt pour le droit et pour la mobilité en Italie, intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques italiennes, adéquation formation/projet professionnel	Entretien oral pour les dossiers présélectionnés	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Lors du processus de sélection, les candidats dont le dossier témoigne d'un manque de motivation ou dont le choix de parcours ne correspond pas à leurs projets professionnels et personnels ne sont pas classés. La présélection des dossiers tient également compte des résultats académiques : un seuil de 12/20 est nécessaire dans les matières prises en compte, en deçà duquel les candidats ne sont pas classés. L'entretien oral évalue en outre le niveau de langue des candidats qui est retenu comme critère déterminant.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures s'est réunie du 5 au 7 mai 2025. Dans le respect des taux déterminés par l'autorité académique pour favoriser l'accès à cette formation des bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée, elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement tenant compte des attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et le site de l'université Toulouse Capitole.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est demandé aux candidats de bien connaître la formation aussi bien dans ses aspects juridiques que linguistiques. Cela implique de s'assurer de la cohérence de son choix par rapport au projet professionnel et privé. Il est attendu que le candidat explique réellement son choix académique, qu'il montre son intérêt pour le droit, pour l'Université Toulouse Capitole et nos universités partenaires en Italie. Un très bon niveau général dans les matières précisées sur Parcoursup est nécessaire pour être sélectionné dans cette formation sélective et exigeante. L'entretien, pour les étudiants présélectionnés, est une étape essentielle. Outre le niveau d'italien parlé, sont pris en compte la motivation du candidat, sa connaissance des universités de destination et du programme de formation, son appétence pour les matières juridiques et sa capacité d'adaptation dans un contexte interculturel.

Signature :

Hugues KENFACK,
Président de l'établissement Université Toulouse
Capitole